

## C'est quoi, ce chantier rue de Lagny ?

### Quoi ?

Aménagement d'une piste cyclable

### Où ?

Rue de Lagny entre le boulevard  
Davout et la rue des Pyrénées

### Quand ?

Du 24 juin au 5 juillet 2019

### Comment ?

· Aménagement d'un séparateur  
entre le boulevard Davout et la rue  
du Général Niessel

· Marquage des logos et flèches vélos  
du 1er au 5 juillet entre le boulevard  
Davout et la rue des Pyrénées

### Le chantier au jour le jour

#### Du 24 juin au 5 juillet

⚠ Barrage total de la rue de Lagny  
entre les n°101 et 102 et le boulevard  
Davout

⚠ Neutralisation du stationnement  
entre les n°96 à 104 (10 places de  
payant + 1 zone de livraison)

⚠ Mise en impasse de la rue de La-  
gny depuis la rue du Général Niessel  
vers et jusqu'au n°101 et 102, afin de  
garantir l'accès des riverains aux par-  
kings situés aux n°98 et 101 et afin  
de garantir les livraisons du magasin  
«Auchan» situé au n°100/102 (accès  
depuis la rue du Général Niessel li-  
mité aux seuls riverains et livreurs  
par barrage filtrant organisé par la  
présence d'hommes trafic)

⚠ Déviation de la circulation par le  
passage de Lagny, la rue Philidor, la  
rue des Maraîchers, la rue d'Avron et  
le boulevard Davout

#### Du 1er au 5 juillet

⚠ Entre la rue des Maraîchers et la  
rue des Pyrénées, travaux réalisés  
sur une nuit dont la date dépendra  
de l'avancement des travaux

⚠ Travaux réalisés sans incidence sur  
la circulation générale

### Contacts

#### RÉALISATION

VILLE DE PARIS  
DIRECTION DE LA VOIRIE ET DES DÉPLACEMENTS  
SECTION TERRITORIALE DE VOIRIE - NORD-EST  
39, QUAI DE SEINE, PARIS 19<sup>e</sup> DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30  
TÉL. 01 53 38 69 00 DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 13H30 À 17H

#### ENTREPRISES

EUROVIA

### Plus d'infos

Sur [chantiers.paris.fr](http://chantiers.paris.fr)  
et au 3975\*

\*0,05 € PAR MINUTE + LE PRIX NORMAL DE L'APPEL

NOUS FAISONS AU PLUS VITE ET AU MIEUX  
POUR LIMITER LA GÊNE OCCASIONNÉE.  
MERCİ POUR VOTRE PATIENCE.

PARIS  
SE TRANSFORME

